

— *Vendredi 25 Novembre - après-midi 13h30 à 17h00* —

13h30 / 14h30

4 - Renforcer les liens entre santé et justice dans l'intérêt des victimes

- L'évolution dans la loi du secret médical : Jean-Michel Sirand de France Victimes Grenoble

- Retour d'expérience sur les rencontres interdisciplinaires de l'association Uni(e-s)verselles et la décision partagée sur l'élaboration des signalements/certificats médicaux : Docteure Anne Angotti et plusieurs participantes des rencontres

- Focus sur les actualités dans la prise en charge des violences sexuelles : Professeure Hoffmann, Docteure Lesne Veran

14h30 / 15h30

5 - Pièce de Théâtre sur les violences conjugales "Par Amour" du Collectif de l'Âtre

15h30 / 17h00

6 - La Maison des Femmes Grenoble Alpes et les acteurs du champ des violences faites aux femmes

3 groupes d'échanges et restitution en plénière :

- Groupe d'informations : présentation générale de la maison des femmes Grenoble Alpes (Uni(e-s)verselles)

- Groupe de travail : complémentarités accompagnement social et prise en soin : Mme Brunat-Mortier du CCAS de Grenoble & le comité Fédération Solidarité Femmes : Rialto Issue de Secours et Solidarité Femmes Miléna

- Groupe de travail : complémentarités avec les acteurs de la prise en charge des enfants co-victimes : l'Enfant Bleu, Docteure Michard Lenoir du CHUGA / UIHPML et le CIDFF

_____ *Fin de la seconde journée / 17h00* _____



point-justice
Isère



Uni(e-s)verselles

Le conseil départemental de l'accès au droit de l'Isère
et l'association uni(es)verselles présentent

" Violences faites aux femmes : complémentarité des acteurs en Isère "

Journée internationale de lutte
contre les violences faites aux femmes

**Deux journées d'échanges les 24 et 25 Novembre 2022
à la Plateforme, 9 Place de Verdun - 38000 Grenoble**

Avec le soutien de la Ville de Grenoble

_____ *Jeudi 24 Novembre - 16h à 19h30* _____

Introduction des conférences et débats : Anne Auclair Rabinovitch, présidente du conseil départemental de l'accès au droit de l'Isère et du tribunal judiciaire de Grenoble

Présentation du contexte, données et actualités : Sarah Marcato, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité

16h30 / 17h30

1 - Le repérage des violences par les acteurs de terrain

- Présentation de Yann Jomier, vice-procureur au tribunal judiciaire de Grenoble, en charge des violences intrafamiliales

- Le signalement par les services de santé : Docteure Lucie Bosméan

- Enseignement supérieur/université : Sophie Louargant, vice-présidente à l'égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations à l'Université Grenoble-Alpes

17h30 / 19h

2 - Les acteurs de terrain, les associations

Intervention d'associations et d'établissements d'aide aux victimes, de lutte contre les violences faites aux femmes et de protection de l'enfance : France victimes Grenoble, CIDFF Rhône-Arc-Alpin, Issue de secours, Solidarités Femmes Miléna, Femmes SDF et l'Enfant bleu

19h / 19h30

3 - Echanges et questions du public/restitution

_____ *Fin de la première journée / 19h30* _____

_____ *Vendredi 25 Novembre - matin 9h à 12h30* _____

Introduction de la seconde journée de conférences et débats : Anne Auclair Rabinovitch, Présidente du conseil départemental de l'accès au droit et du tribunal judiciaire de Grenoble, Eric Vaillant Procureur de la République de Grenoble et Laurent Prévost, Préfet de l'Isère

9h30 / 10h30

1 - Le repérage des violences par les acteurs de terrain

Le lien police/gendarmerie/ Parquet : le repérage par ces acteurs :

- Intervention d'un service de police : Emmanuel Mugnier

- Le dépôt de plaintes/mains courantes : Yann Jomier, Vice-procureur en charge des violences intrafamiliales

10h30 / 11h30

2 - Le traitement et la réponse judiciaire

- Le rôle de l'avocat, interventions de Maîtres Morlat et Leblanc, présidente et vice-présidente de la commission victimes au barreau de Grenoble

La réponse judiciaire :

- L'ordonnance de protection en matière civile ; Joelle Tizon 1ère Vice-Présidente au service des affaires familiales du tribunal judiciaire de Grenoble

- L'éviction du conjoint violent et la réponse pénale aux différents stades de la procédure Emmanuelle Bouyé, 1ère vice-présidente au service pénal du tribunal judiciaire de Grenoble

11h30 / 12h30

3 - Le suivi des auteurs

- L'action du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de l'Isère : Rachid Sdiri, directeur fonctionnel

- L'action d'associations d'aide aux auteurs, le CODASE : Anne-Claire Muller, directrice du pôle milieu ouvert et du pôle socio-judiciaire

_____ *Pause méridienne - 12H30 - 13H30* _____